

**DEPARTEMENT DE HAUTE-CORSE**  
Commune de PENTA DI CASINCA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois le vingt-deux juin à 18h30 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie du village de PENTA DI CASINCA, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOURTOLOU Marguerite.

Présents (12) : ANGELINI Nathalie, CASTELLI Yannick, FINIDORI Jean Pierre, GANDOIN Sylviane, GERONIMI Vital, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, OTTOLENGHI Enzo, SAMARTINI Jean-Felix, SOULLARD Patricia, SOULLARD Sylvie, RAFFALLI Muriel.

Absents (11) : CASANOVA Gérard, LEPORATI Maryline, MITRIDATI Dominique, CERANI Rachel, CERVETTI Michel, FRANCESCHI Jean Marc, LIMONGI André, MATTEI Dominique, MARTZOLFF Myriam, PACO dos SANTOS Sandrine, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (1) : MITRIDATI Dominique à CASTELLI Yannick.

**Objet – Délibération modificative n°2 (DM2) au budget principal 2023**

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 13	Séance du 22 juin 2023	Convocation le 15 juin 2023
---------------------------------	------------------------	--	------------------------	-----------------------------

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'une avance forfaitaire a été faite à l'Entreprise VENDASI sur le lot n°1 du marché concernant la réhabilitation et l'extension de l'école primaire. A la demande du trésor public, il y a lieu d'effectuer la DM 2 afin de récupérer cette avance.

**Où l'exposé du Maire, après en avoir délibéré,**

Le conseil municipal décide de modifier le budget principal comme suit :

Section d'investissement :

Sens	Section	Chap.	Art.	Op.	Objet	Montant
D	I	22	2213	10009	Constructions	+ 5 457,61 €
R	I	23	238	10009	Constructions	+ 5 457,61 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 22 juin 2023



**Le Maire**  
**Yannick CASTELLI**